

CONSEIL DE QUARTIER « BRUYERES »

Jeudi 24 novembre 2016

Membres du Conseil de quartier

Ville de Sucy-en-Brie :

Président : Jean-Pierre CHAFFAUD

Vice-Présidente : Sandrine FELGINES

Administration : David PERRE (Directeur Cabinet du Maire) - Christophe BOIN (DGS) – Nathalie BARISIEN (secrétaire de séance)

Collège des habitants

Présents : P. DEGORGUE, P. GUILLOTEAU, N. LE BERRE, J. PELAT, M. PREVOT

Absents excusés : A. BOUDIER, M. DOUDON, T. GUILLOT, M. ROUVEL

Collège des institutionnels

Présents : J. CHANUT, J. GROSJEAN, JP LUTHI, L. OFFENSTEIN, C. PANAYOTY, JC PREVOT, G. VALLERY

Absents excusés : JC CORMIER, M. DUMOULIN, E. PATORET, I. PIRONNEAU, J. PROT

Invitée

Anne-Marie BOURDINAUD : Conseillère municipale en charge de la Mobilité urbaine et du Numérique

Une personne dans le public

Ordre du jour du conseil :

- Avancée sur le projet de réaménagement du centre-ville
- Projet d'agrandissement de l'accueil de loisirs du Parc
- Point sur les travaux du groupe scolaire des Bruyères
- Antenne relais du parc omnisport
- Retour sur le groupe de travail « Circulation et stationnement »
- Information sur les travaux à venir rue Dauphine

- Communications diverses : calendrier Autolib', point Fibre optique
- Questions diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p>Avancée sur le projet de réaménagement du centre-ville C. BOIN</p>	<p><u>Rappel du projet</u> : 350 logements nouveaux, 5 000 m²de surfaces commerciales nouvelles, 820 places de stationnement public en centre-ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attribution de la concession d'aménagement de la zone d'aménagement concertée à SADEV 94 votée à l'unanimité par le Conseil municipal du 17 octobre 2016. L'offre de SADEV 94 ayant répondu aux critères définis tant en matière d'opération d'aménagement, de qualité de l'organisation, qu'en termes d'approche environnementale. - Il convient de noter que l'offre de SADEV 94 ne nécessite pas la participation financière de la Ville évaluée à 500 000 € pour équilibrer le budget prévisionnel de l'opération. <p><u>Présentation du phasage prévisionnel des travaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ères} phases : travaux relatifs à la création d'un parking souterrain devant l'espace Jean-Marie Poirier. Démarrage fin 2017 - livraison mai 2019. Des fouilles archéologiques nécessiteront la fermeture momentanée du parking actuel en décembre 2017, avant travaux. Démarrage des travaux du parvis du château fin 2018 pour une livraison fin 2019. Le parking situé derrière le château permettra de relocaliser le stationnement des véhicules pendant ces deux périodes. • Phases successives : construction du premier immeuble place Nationale, pour relocaliser la Poste. Démarrage travaux 2019 - livraison 2021. Construction de l'immeuble situé sur l'îlot de la Poste simultanément aux travaux de l'espace public à l'entrée du marché. Démarrage des travaux 2021 – livraison 1^{er} trimestre 2023. Construction des autres bâtiments autour du marché : démarrage travaux à compter de 2020 pour une livraison en 2021 et 2024. Les travaux du marché sont prévus en 2023/2024. Le flux d'entrée et sortie du marché, l'approvisionnement de celui-ci sont encore en réflexion afin d'anticiper les problèmes de circulation que cela va engendrer. • Dernière phase : construction du dernier projet immobilier situé à l'angle de la Médiathèque et rue des Fontaines – démarrage en 2024 et livraison en 2026. <p>Echanges et concertation pendant toute la période des travaux ainsi qu'en Conseils de quartier. Le choix des promoteurs se fera entre SADEV 94 et la Ville.</p> <p><u>Bourg ancien</u> : opération de rénovation de la Place de l'Eglise et des rues pavées (actuellement en étude). L'objectif du réaménagement du bourg ancien consiste à redynamiser le secteur, de faire cohabiter véhicules, piétons et cyclistes et de renforcer le déplacement à pied. Un dossier de demande de subvention à la Région est en cours de finalisation pour un démarrage des travaux en 2018. Il est demandé de ne pas oublier l'aspect dépose minutes qui manque cruellement et la rénovation de la voirie derrière l'église, extrêmement dangereuse.</p>

	<p><u>Questions des membres du Conseil de quartier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pendant la période des travaux, comment envisagez-vous le dépôt des enfants au Conservatoire ? <i>Réponse de Mr BOIN</i> : nous n'avons pas encore réfléchi à une solution définitive. Toutefois, le parking situé à l'arrière du château permettra le stationnement. - En cas de stationnement payant, sera-t-il possible d'obtenir des places de stationnement gratuites lors de manifestations ? Comment concilier les espaces paysagers et les espaces publics ? <i>Réponse de Mr CHAFFAUD</i> : en ce qui concerne le stationnement payant, une réflexion est en cours mais aucune décision n'a été arrêtée à ce jour. Des places de stationnement matérialisées seront restituées le long des deux côtés du château et derrière, y compris au niveau du parking dédié aux commerçants. La création de places pour les vélos est également prévue. - Concernant la circulation Winston Churchill et Maurice Berteaux, une réflexion est-elle engagée ? <i>Réponse de Mr BOIN</i> : oui, la rue Maurice Berteaux et la rue des Fontaines seront plus larges et rééquilibrées. Par ailleurs, la poste actuelle sera relocalisée près de la Médiathèque.
<p>Projet d'agrandissement de l'accueil de loisirs du Parc C. BOIN</p>	<p>L'augmentation importante des effectifs le mercredi et les bâtiments « algéco » vétustes ont conduit la municipalité à prévoir un agrandissement de l'accueil de loisirs. Il s'agit d'un nouveau bâtiment d'environ 630 m² avec des salles d'activités, un hall et une grande salle polyvalente. L'architecture de ce nouveau bâtiment tiendra compte de l'ancien. Des travaux d'aménagements extérieurs sont également prévus avec des aménagements paysagers tournés vers des projets d'activités sur le thème de la biodiversité et développement durable.</p> <p>La demande exprimée par les riverains lors de la présentation du projet a été prise en compte : le recul du bâtiment et un paysagement renforcé au niveau de la clôture privative.</p> <p><u>Coût prévisionnel de l'opération</u> : 1 700 000 € avec un financement de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne à hauteur de 40 % des travaux hors taxes et aux alentours de 490 000 € par l'Etat.</p> <p>Capacité : environ 300 enfants.</p> <p>Livraison : rentrée scolaire septembre 2017.</p> <p>Mme Le Berre souligne le problème d'accès et du stationnement lors des vacances scolaires, les mercredis et notamment en soirée.</p> <p>Mr Boin répond que le problème réside essentiellement sur une demi-heure le soir. Par ailleurs, l'expérience qui consistait à rendre l'accès possible aux véhicules avec un poste de gardien n'a pas été concluante.</p>
<p>Point sur les travaux du groupe scolaire des Bruyères JP CHAFFAUD AM BOURDINAUD</p>	<p>Période estivale 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des fenêtres et des huisseries de l'élémentaire (insonorisation financée par Aéroports de Paris) - Création d'une ventilation double flux en maternelle et élémentaire - Création d'un self-service - Rénovation de la couverture de l'élémentaire en zinguerie - Reprise du marquage au sol de l'aire de jeux de la maternelle

	<p>Durant les vacances scolaires de la Toussaint :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des fenêtres et des huisseries de la maternelle - Rénovation totale d'une salle de classe en élémentaire <p>Travaux à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de l'ensemble des classes élémentaires programmée pour 2017 - Réfection du sol du réfectoire programmée durant les vacances d'hiver (février 2017). Des travaux préparatoires vont être engagés durant les vacances de fin d'année 2016 par la pose d'une moquette provisoire. <p>Il est à noter une nette amélioration sonore dans les classes. Les enseignants ont manifesté leur satisfaction, les classes sont bien isolées.</p> <p><u>Coût travaux insonorisation</u> : 850 000 € avec un financement d'ADP de 750 000 €.</p> <p>Remerciements à Mr Offenstein pour sa contribution à l'obtention des aides financières d'ADP.</p>
<p>Antenne relais du parc omnisport J.P CHAFFAUD</p>	<p>Installation du mât le 28 septembre dernier. Les antennes sont posées et les raccordements ont été effectués. Les mesures de champs électromagnétiques, avant mise en service des antennes, ont été réalisées et seront comparées à celles qui seront exécutées après mise en service.</p> <p>Deux opérateurs présents : Bouygues Telecom et Orange.</p> <p>Bouygues Telecom prévoit une mise en service sur le 1^{er} trimestre 2017, Orange pour fin du 1^{er} trimestre 2017.</p>
<p>Retour sur groupe de travail « circulation et stationnement » J. P CHAFFAUD AM BOURDINAUD</p>	<p>Une visite sur site a été réalisée. Certains travaux ont été réalisés rapidement, par les services municipaux. Une étude de circulation a été confiée et réalisée par le bureau d'étude CDVIA et a été présentée au groupe de travail le 15 novembre dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue du Colonel Driant : cette rue étroite est à double sens, ce qui pose un problème de croisement le matin aux heures de pointe. Un questionnaire sera prochainement adressé aux riverains leur proposant la mise en sens unique dans le sens rue de Marolles vers le Bd de la Liberté. - Afin de résoudre les problèmes de visibilité, il est proposé d'interdire le stationnement à la sortie de la rue de Marolles (côté droit), à l'intersection avec la route de Lésigny, par la mise en place d'un ilot. - Pétition au sujet d'une demande de fermeture de l'allée des Blancs et/ou Chemin du Bois Clary pour éviter le tourne-à-gauche quand on vient de Marolles. Il est indiqué que l'allée des Blancs a été rétrocedée à la ville de Boissy dans son intégralité, lorsque la voie a été refaite. Il pourrait être envisagé de mettre une barrière mais risque d'augmentation de la circulation sur la route de Marolles et Chemin du Bois Clary.

- Chemin du Bois Clary : une étude sera réalisée en termes d'éclairage/assainissement/chaussée et trottoirs.
- Rue Dauphine : le stop n'étant toujours pas respecté, une action de la Police municipale est souhaitée.
- Rue du Pré au Clerc : une rencontre spécifique a eu lieu avec les riverains et un plan de stationnement a été présenté (matérialisation des places pour libérer les trottoirs). Les riverains de la rue Porchefontaine souhaitent qu'une même étude soit réalisée pour leur voie. Il est donc proposé une réunion avec les riverains de la rue Porchefontaine pour le maintien ou pas de la rue en double sens. Un renforcement de la verbalisation pourrait être envisagé pour régler certaines incivilités.

Il est signalé une nouvelle fois des problématiques engendrées par la mise en sens unique de la rue de Brie : manque de visibilité. Cette question est à réfléchir.

Il est programmé la réfection partielle de plusieurs rues et notamment les rues Porchefontaine et du Vert galant. Pour l'ensemble des voiries, un courrier d'information sera adressé aux riverains concernés.

Remarques / Signalements / Doléances / Réponses

- Négligence sur l'élagage qui ne facilite en rien la sécurité voirie : **les services techniques municipaux rappellent que la Ville doit couvrir plus de 90 kms de voirie, la repousse des végétaux plus ou moins rapide en fonction des aléas climatiques rend difficile l'élagage de façon régulière. Toutefois, une enveloppe « élagage » est inscrite au budget tous les ans.**
- Demande le ramassage des feuilles sur chaussée glissante et dangereuse : **l'administration répond qu'il est prévu par rotation et qu'une priorité est donnée aux grands axes.**
- Demande la réfection de l'allée des Charmes. **Réponse : il s'agit d'une voie privée. Par conséquent, la Ville ne peut intervenir.**
- Signalement de dalles désolidarisées, chaussées qui s'effondrent. **Réponse : campagne de nids de poule en cours sur Vert Galant et Porchefontaine.**
- Date de réfection de la rue du Faisan Doré. **Réponse : le calendrier relatif aux réfections de la voirie n'est pas encore arrêté, à prévoir sur le budget 2017. S'agissant d'une ancienne voie communautaire, il s'agit de voir si le nouveau territoire reprendra à sa charge cette voirie. La décision interviendra courant 2017.**
- Demande la mise en place de coussins berlinois surélevés afin de sécuriser l'angle Porchefontaine et Bd de la Liberté (angle mort) très dangereux. **Réponse : il est prévu le déplacement du passage piétons Faisan Doré à la sortie de Bd de la Liberté – Dans l'attente du projet de requalification de la voie par le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir.**
- Signalement de branches d'un arbre penchant sur les câbles fibre optique rue de Brie. **Réponse : le nom du propriétaire et le numéro de parcelle doit nous être communiqués afin de lui faire une demande.**
- Demande l'intervention de la Police municipale dans le quartier. **Réponse : passage en alternance sur l'ensemble**

	des quartiers de la ville. La verbalisation a doublé depuis la mise en place opérationnelle de la verbalisation électronique.
Information sur les travaux à venir rue Dauphine JP CHAFFAUD AM BOURDINAUD	<p>La rue Dauphine va prochainement être rénovée dans la portion comprise entre la rue de Brie et l'allée de la Chasse. Ces travaux sont menés par le Territoire et débiteront par la rénovation des canalisations, et seront suivis par l'enfouissement des réseaux aériens et d'éclairage public. Ils s'achèveront par les travaux de la chaussée et des trottoirs. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'environnement.</p> <p>Le Territoire a programmé les travaux de réfection de la rue Dauphine au dernier trimestre 2016. Ceux-ci devraient se terminer pour le printemps/été 2017.</p>
Communications diverses S. FELGINES AM BOURDINAUD	<p>Calendrier Autolib'</p> <p>Le démarrage des travaux était prévu aux alentours du mois de juin 2016. Les services techniques avaient déjà engagé des travaux sur la station Autolib' à la gare, et des essais véhicules et expositions multiples avaient même été effectués. Autolib' a fait savoir qu'il rencontrait des difficultés de déséquilibre financier avec son délégataire. Ce qui a provoqué l'arrêt total de tous les chantiers. Madame le Maire est aujourd'hui en attente d'un rendez-vous afin qu'Autolib' Métropole explique la situation et apporte des précisions sachant qu'une convention avait été signée entre la Ville et le syndicat mixte Autolib'.</p> <p>Un comité syndical au sein duquel la Ville sera représentée par Laurence WESTPHAL, Maire Adjoint à l'Aménagement et l'Environnement, doit se réunir le 8 décembre autour de ce sujet. Un retour sera rendu.</p> <p>Point Fibre optique</p> <p>Forte progression du raccordement de la fibre sur le lot 2 (quartier des Bruyères). Cependant, il a été constaté un gros retard pour le raccordement en aérien car cela a nécessité la signature d'une convention d'utilisation des poteaux Erdf et un process de validation de chaque poteau obligatoire. Le sous-traitant fait son possible pour accélérer le raccordement. Environ 400 logements sont concernés par un changement de poteaux défectueux. Début 2017, fin prévisionnelle du raccordement aérien.</p> <p>Le raccordement de la rue Dauphine et la rue Louvois interviendra en même temps que l'enfouissement des réseaux.</p> <p>Il est rappelé le gel de commercialisation obligatoire d'un mois entre le moment où le logement est déclaré raccordable et la mise en service par les opérateurs. L'opérateur final assure le dernier tronçon entre la rue et le logement.</p> <p>Le lot 3 est actuellement en cours de déploiement et concerne le Petit Val, une partie du Plateau, une partie des Bruyères.</p> <p>Le lot 4 concerne les quartiers Grand Val, Berges, une partie des Noyers, la résidence des Monrois, la résidence du Clos de Pacy ainsi que l'ensemble des zones d'activités de la Gare. Le déploiement est prévu courant 2017.</p> <p>Le lot 5 concerne le quartier de la Gare, la Fosse Rouge et la partie restante des Noyers.</p>
Questions diverses JP CHAFFAUD	<p>Il est demandé une réflexion relative au stationnement dépose minute devant l'école des Bruyères car il est normalement interdit de stationner devant les barrières de sécurité.</p> <p>Il est également demandé si la Ville a constaté une amélioration du ramassage des ordures ménagères. Mr Chaffaud répond</p>

qu'il n'y a pas de nette amélioration car Sepur n'arrive pas à mettre les moyens pour un service de qualité et un personnel à la hauteur. Le Territoire s'achemine sur une rupture de contrat et un changement de prestataire à terme. En cas de dysfonctionnement de la collecte, Mr Chaffaud conseille les riverains de contacter les services techniques pour transmission au Territoire.

Mr CHAFFAUD lève la séance et remercie les membres présents.